

## REUNION DE BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'an deux mille dix, le 6 avril, à 18 h 00, les Membres du Bureau légalement convoqués le 30 mars 2010, se sont réunis aux Bureaux de la Communauté de Communes à BAIN DE BRETAGNE, sous la présidence de Mr MELLET Yvon .

**Nombre de membres en exercice : 10**

**Nombre de membres présents : 9**

**Etaient présents :**

MM. MELLET, MENARD, DERVAL, LANDEL, THEBAULT, KAZMIERCZAK, GARDAN, TROUBOUL, THELOHAN.

**Excusé :**

M. GENDROT.

**Mr MENARD a été élu secrétaire de séance.**

---

**Objet de la décision n° 15 / 2010 :**

### **ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES ZONES D'ACTIVITES DE CHATEAU GAILLARD, A BAIN DE BRETAGNE, ET DE CREVIN**

Courant mars, la Communauté de Communes a lancé une consultation d'entreprises par voie de procédure adaptée, pour l'entretien des espaces verts des zones d'activités intercommunales de Château Gaillard, Bel Air et Ferchaud.

Ce marché a été prévu sur une durée de 3 ans : 2010 à 2012.

La Communauté de Communes a reçu 7 offres provenant des entreprises suivantes :

- . BORIS MEPIEL PAYSAGE (de LAVAL – 53)
- . TECHNATURA PRO (de PONTCHATEAU – 44)
- . JOURDANIERE NATURE (de LIFFRE – 35)
- . AJI ENVIRONNEMENT (de ST-JACQUES DE LA LANDE – 35)
- . ISS ESPACES VERTS (de CARQUEFOU – 44)
- . DESILES PAYSAGISTE (de JANZE – 35)
- . LA NATURE DOMINELAISE (de LA DOMINELAIS - 35)

La Commission d'Appel d'Offres a examiné ces offres. Sur les 3 les mieux placées, la Commission d'Appel d'Offres propose au Bureau de retenir l'Entreprise AJI ENVIRONNEMENT – entreprise d'insertion, du fait de son caractère social.

## **DECISION**

Après en avoir délibéré, le Bureau décide à l'unanimité de retenir l'Entreprise AJI ENVIRONNEMENT pour assurer l'entretien des espaces verts des zones d'activités intercommunales de Château Gaillard, à BAIN DE BRETAGNE, et de Bel Air et Ferchaud, à CREVIN. Le Président est alors autorisé à signer le marché passé par voie de procédure adaptée, avec AJI ENVIRONNEMENT, représentant un montant total de 44.897,78 € HT sur une durée de 3 ans.

---

Les membres du Bureau